

(1)

(N^o 66.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Adolphe Otterspagh, étudiant à l'université de Liège.

(Voir le N^o 349, session 1846-1847 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Otterspagh est né à Maestricht, le 28 septembre 1823. En 1837, il vint avec son oncle, capitaine en non activité au service belge, habiter Liège. A la mort de ce dernier, il continua à habiter chez sa tante. Cette dame qui jouit d'une certaine aisance l'a, pour ainsi dire, adopté. Après avoir fait ses études à l'athénée de Liège, il prit, en 1845, ses inscriptions à l'université de cette ville.

Les autorités consultées estiment que rien ne s'oppose à ce que la faveur qu'il sollicite lui soit accordée.

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 8 décembre 1847, a pris sa demande en considération, à la majorité de 42 suffrages contre 21.

J. VAN SCHOOR, Rapporteur.